

Comité intergouvernemental sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, savoirs traditionnels et folklore (IGC)

Segment de haut niveau

Déclaration du Groupe africain (3 min)

L'Algérie, au nom du Groupe africain, souhaiterait tout d'abord vous féliciter pour votre élection à la présidence de ce Comité et vous exprimer tout son soutien dans l'accomplissement de votre tâche. Nos félicitations vont également aux trois Vice-Présidents.

Le Groupe africain voudrait, d'emblée, réitérer l'importance qu'il attache aux travaux de l'IGC et à la question des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore, et sa volonté de contribuer, d'une manière positive et constructive, au processus de négociation en cours.

Monsieur le Président,

Les savoirs traditionnels et les ressources génétiques ont joué, et jouent encore, un rôle vital dans la vie quotidienne de nos populations. L'intérêt de leur protection réside non seulement dans leur attachement au patrimoine culturel et scientifique traditionnels, mais aussi dans les avantages procurés par ces savoirs traditionnels en tant que source de bien-être et de développement culturel, scientifique et économique.

Au moment même où nous nous réunissons, les connaissances traditionnelles, les espèces génétiques et les expressions culturelles de peuples entiers sont piratés et les droits des communautés locales sont bafoués. D'où la préoccupation du Groupe africain vis-à-vis d'une situation qui ne cesse de se dégrader sans qu'aucune solution définitive et acceptable pour tous n'ait encore vu le jour, malgré les efforts déployés au cours des deux dernières décennies.

Il y a de cela 14 ans, l'IGC a débuté ses travaux avec pour objectif ultime d'aboutir à l'élaboration d'un ou de plusieurs instruments juridiques garantissant une protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et du folklore. Au jour d'aujourd'hui, les principales questions de fonds ont été identifiées mais les résultats tardent à arriver.

Cette situation préoccupe les membres du Groupe africain, d'autant plus que plusieurs arguments justifient la nécessité d'une action internationale de protection des savoirs traditionnels, du folklore et les ressources génétiques au même titre que les autres innovations. Il s'agit notamment d'éviter :

- qu'un droit de propriété intellectuelle ne soit octroyé à des personnes autres que les communautés qui sont à l'origine du savoir traditionnel. Autrement dit, il s'agirait d'assurer des droits exclusifs aux détenteurs de ces savoirs
- d'améliorer la protection appropriée des ressources génétiques contre l'octroi de titres de propriété intellectuelle illicites. On y parviendra en faisant de la divulgation de la source ou de l'origine un principe incontournable.

Monsieur le Président,

Notre Groupe exhorte le Comité à accélérer ses travaux en vue d'aboutir à des résultats concrets et conformes aux attentes de la plupart des Communautés autochtones, locales et traditionnelles des Etats membres. Le processus en cours doit mener, d'ici 2015, à la convocation d'une Conférence diplomatique pour l'adoption d'un instrument international juridiquement contraignant pour contrecarrer l'appropriation illicite et l'usage abusif commis quotidiennement au détriment de leurs patrimoines.

L'engagement et la volonté politique des parties concernées de s'engager dans des négociations en toute bonne foi, est la seule voie à suivre pour assurer une issue favorable à ces négociations. C'est pourquoi, le Groupe africain suggère qu'une Conférence ministérielle soit organisée par l'OMPI pour discuter des questions de politiques publiques liées aux travaux de l'IGC, et guider l'avenir de nos discussions au sein de ce Comité. Notre Groupe est convaincu qu'un tel événement apportera l'impact politique nécessaire, nous permettant de dépasser les difficultés d'ordre technique pour aller de l'avant. Les modalités d'organisation d'une telle Conférence devront être discutées et finalisées en collaboration avec tous les Etats membres.

Enfin, Monsieur le Président, le Groupe vous assure de sa pleine coopération et de son engagement indéfectible pour une issue favorable et acceptable par tous, mais surtout qui tiendrait compte des doléances telles qu'exprimées par mon Groupe.